



Mâcon, le 26 février 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections municipales du 23 et du 30 mars 2014

Dépôt des déclarations de candidatures pour le 1^{er} tour

Pour le département de la Saône-et-Loire, le dépôt de candidatures aux élections municipales, pour le 1^{er} tour de scrutin, a débuté le jeudi 6 février et se terminera le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures, délai de rigueur.

Les horaires des inscriptions sont de 10h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

A ce jour, 6115 candidatures ont été déposées dans 436 communes du département. Sur les 573 que compte la Saône-et-Loire, cela représente 77 %.

Fabien Sudry, préfet de Saône-et-Loire, rappelle aux candidats l'importance de venir s'inscrire au plus tôt, afin de pouvoir compléter les dossiers si nécessaire.

Aucune candidature ne sera acceptée après le 6 mars à 18h.

Nous vous remercions d'ores et déjà de l'écho que vous en ferez dans vos médias.



Contact :

- [service de la communication interministérielle \(SCI\)](#)

Tél. 03 85 21 81 59 / 80 64

xavier.ferrand@saone-et-loire.gouv.fr

regine.carre@saone-et-loire.gouv.fr

- [direction départementale des territoires \(DDT\)](#)

Cabinet de direction – Communication Tél. 03 85 21 28 58

annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr